

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

*Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC des Hauts-de-France*

Association " R.T.E.S."

Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire

**La Grappe
75 rue Léon Gambetta**

59000 LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Association « R.T.E.S. »

Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'Association,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association R.T.E.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, et relatif au changement de méthode comptable lié à la première application, au cours de cet exercice, du règlement ANC 2018-06.

7

4. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des organisations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le traitement et la présentation dans l'annexe du changement de méthode lié à la première application du règlement ANC 2018-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'Administration.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

7

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.


Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Lille, le 12 juillet 2021

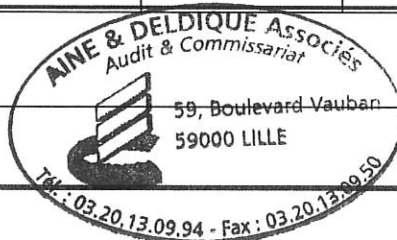
*Le Commissaire aux comptes
Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés*



Rémy AINE

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	10 000		10 000	10 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	4 515	3 677	839	990
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 142		1 142	1 142	
TOTAL (I)	15 657	3 677	11 981	12 132	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	32 124	16 000	16 124	23 520
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	30 159		30 159	28 018	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	191 991		191 991	125 413	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	360		360	800
	TOTAL (II)	254 633	16 000	238 633	177 751
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	270 291	19 677	250 614	189 882	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	138 370	138 295
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	35 284	75	
Total des fonds propres (situation nette)	173 654	138 370	
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subv d'inv affectées biens renouv		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	173 654	138 370
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	23 000	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	23 000	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	150	183
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 111	22 179
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	34 489	28 940
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	210	210	
Produits constatés d'avance	6 000		
	Total des dettes	53 960	51 512
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	250 614	189 882
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	35 283,83	74,85
	(1) Dont à moins d'un an	53 960	51 512
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	150	183



Compte de Résultat 1/2

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations Cotisations	204 425	202 613
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens Ventes mses, produits fabriqués		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service Prestations de services	225	2 170
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Concours publics et subventions d'exploitation Subventions d'exploitation	80 000	85 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels Dons		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie Legs et donations		
Contributions financières			
			7
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits Autres produits	4		
Total des produits d'exploitation	284 654	289 790	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	48 073	122 992
	Aides financières Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés	649	648
	Salaires et traitements	122 225	121 207
	Charges sociales	46 161	46 328
	Dotations aux amortissements et dépréciations	9 737	759
	Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	23 000		
Autres charges	45	249	
Total des charges d'exploitation	249 888	292 183	
RESULTAT D'EXPLOITATION	34 765	(2 393)	



Compte de Résultat 2/2

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		34 765	(2 393)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	410	586
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		410	586
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		410	586
RESULTAT COURANT avant impôts		35 175	(1 807)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 449	1 882
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		1 449
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 340	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		1 340	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		109	1 882
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		286 512	292 258
TOTAL DES CHARGES		251 228	292 183
EXCEDENT ou DEFICIT		35 284	75
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		900	
Bénévolat		5 664	
TOTAL		6 564	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		900	
Prestations			
Personnel bénévole		5 664	
TOTAL		6 564	



Annexe

Informations générales

Objet social

L'association a pour objet de regrouper des collectivités et pays porteurs de projet d'économie solidaire en vue de :

- promouvoir leurs démarches pour sensibiliser d'autres territoires à l'économie sociale et solidaire ;
- constituer un lieu ressource en termes d'information et un lieu d'appui à la mise en oeuvre de projet par la mutualisation des expériences locales et par le développement de démarches et d'outils communs ;
- contribuer à la formation des élu-e-s et des technicien-ne-s des structures adhérentes ;
- élaborer une réflexion à partir des pratiques locales pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics.

Nature et périmètre des activités

Ses principales missions sont :

- coordonner par des réunions de travail les réflexions de ses adhérents ;
- mettre en place des formations ;
- organiser des actions de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire ;
- participer à des colloques, conférences, séminaires, congrès afin de promouvoir les pratiques de ses adhérents ;
- développer des outils, documentations, expertises pour faciliter la mise en oeuvre de démarches d'économie sociale et solidaire au sein des territoires adhérents ;
- conduire tout type d'études nécessaires au développement d'actions de développement solidaire.

Périmètre : Tout le territoire national français.

Moyens mis en oeuvre

Pour ses activités, l'association reçoit des principalement des subventions mais aussi des cotisations annuelles de ses adhérents.

L'association compte quatre salariés et est administrée par un conseil d'administration de vingt personnes, tous bénévoles.



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **250 614** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **286 512** euros et un total **charges** de **251 228** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **35 284** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du point relatif à la première application du Règlement ANC n°2018-06 tel que décrit ci-dessous ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable : première application du Règlement ANC n°2018-06

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018.

La présentation des états financiers a été modifiée et tient compte de l'application du règlement ANC n°2018-06 applicable à compter des exercices ouverts au 01/01/2020.

La première application du règlement de l'ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet, aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Les impacts de ce nouveau règlement concerne principalement des positionnements différents des comptes, et ils sont considérés comme ayant un impact non significatif. Pour l'annexe, un paragraphe spécifique sur l'objet, l'activité et les moyens de l'association est désormais inscrit en préambule.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Cotisations

Les cotisations ont été comptabilisées selon la méthode des engagements.



Faits majeurs de l'exercice : COVID-19

L'exercice 2020 a été impacté par l'épidémie de Covid-19.

Les impacts de cet événement sur les comptes de l'association sont mentionnés ci-après. Les informations sont présentées selon l'approche "ciblée" définie par l'ANC.

Compte de résultat

L'année 2020 enregistre une forte baisse des charges externes, qui sont passées de 123 K€ à 48 K€, soit une diminution de 61%. Cette diminution est principalement due à un arrêt des dépenses d'études et de prestations de services.

Autres faits majeurs

L'association RTES a procédé à un transfert de son siège social le 22/01/2020. Il se trouve désormais au 75 rue Léon Gambetta, situé à LILLE (59 000).



Autres informations

Bénévolat

Les contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'Association correspondent aux tâches suivantes :

- Représentations extérieures du RTES et interventions : 500 heures ;
- Europe et International : 30 heures ;
- Autres (politique de la ville, vie associative, Tressons, AuRA, communication) : 28 heures ;

La valorisation des heures de bénévolat a été effectué au taux horaire du SMIC au 1er janvier 2020 soit 10,15 euros de l'heure. La valorisation des heures de bénévolat est donc de 5 663,70 euros.

Mise à disposition à titre gracieux de locaux

A noter également la mise à disposition à titre gracieux par l'Etat, les collectivités ou des partenaires, de salles pour les différentes rencontres organisées en 2020 :

- Mise à disposition d'une salle par une collectivité adhérente : 900 euros.



Informations complémentaires

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif est égal à zéro, car les dirigeants qui sont le président, le trésorier et le secrétaire, ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.



Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/202
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	10 000					10 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000					10 000
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 588		586		658	4 515
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 588		586		658	4 515
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 142					1 142
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 142					1 142
TOTAL	15 730		586		658	15 657



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 598	737	658	3 677
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 598	737	658	3 677	
TOTAL		3 598	737	658	3 677



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	7 000	9 000		16 000
	Sur créances reçues par legs ou donations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		7 000	9 000		16 000
TOTAL GENERAL		7 000	9 000		16 000
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		9 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 142		1 142
	Clients, usagers douteux ou litigieux	16 000	16 000	
	Autres créances clients, usagers	16 124	16 124	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	159	159	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	30 000	30 000	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	360	360		
TOTAL DES CREANCES		63 785	62 643	1 142
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	150	150		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 111	13 111		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	11 615	11 615		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 272	21 272		
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 602	1 602		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	210	210			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	6 000	6 000			
TOTAL DES DETTES		53 960	53 960		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Notes sur le compte de résultat

Ventilation des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice se ventilent de la manière suivante :

Nature des produits d'exploitation	Montant	Taux
Cotisations	200 825	70 %
Subventions	80 000	27,9 %
Participations manifestations	3 600	1,3 %
Prestations de services	225	0,8 %
Autres produits	4	n/s
TOTAL	286 654	100 %

Ventilation des subventions

Les subventions de l'exercice se ventilent de la manière suivante :

Nature des subventions	Montant	Taux
DIESS	35 000	43,75 %
CGET	30 000	35,7 %
Tressons	15 000	18,75 %
TOTAL	80 000	100 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



Effectif moyen

		31/12/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés		2	
	Ouvriers			
	TOTAL		4	



Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	138 295		75		138 370
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau		75		75	
Excédent ou déficit de l'exercice	75	(75)	35 284		35 284
Situation nette	138 370		35 359	75	173 654
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	138 370		35 359	75	173 654



Variation des Fonds Dédiés

	Fds dédiés clôture 31/12/2019	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	
			Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dédi à des projets sans dépense cours des deu derniers exerci
Subventions d'exploitation							
Subvention Tresson		15 000				15 000	
Subvention ANCT		8 000				8 000	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL		23 000				23 000	



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		2 170	(2 170)	00,0
Autres créances				
TOTAL		2 170	(2 170)	00,0



Charges à payer (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	150	183	(33)	18,0
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 919	21 747	(13 828)	63,5
Dettes fiscales et sociales	16 655	10 787	5 868	54,40
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	24 725	32 717	(7 993)	24,4



Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Cotisation Normandie 2021		6 000	6 000
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			6 000



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			360
Chèques déjeuners		360	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			360

